



## Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

95-3 | 2007  
Mélanges 2007

---

# Éclairage sur les transformations des structures agricoles dans les Alpes

Comparaison des indicateurs agro-structurels harmonisés à l'échelle locale

Thomas Streifeneder, Ulrike Tappeiner, Flavio V. Ruffini, Gottfried Tappeiner et Christian Hoffmann

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/286>

DOI : 10.4000/rga.286

ISSN : 1760-7426

### Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2007

Pagination : 27-40

ISBN : 978-2-200-923300-3

ISSN : 0035-1121

### Référence électronique

Thomas Streifeneder, Ulrike Tappeiner, Flavio V. Ruffini, Gottfried Tappeiner et Christian Hoffmann, « Éclairage sur les transformations des structures agricoles dans les Alpes », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 95-3 | 2007, mis en ligne le 07 juillet 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/286> ; DOI : 10.4000/rga.286

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



La *Revue de Géographie Alpine* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Éclairage sur les transformations des structures agricoles dans les Alpes

Comparaison des indicateurs agro-structurels harmonisés à l'échelle locale

Thomas Streifeneder, Ulrike Tappeiner, Flavio V. Ruffini, Gottfried Tappeiner et Christian Hoffmann

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Traduit de l'anglais par Alexia Levray

- 1 Depuis les années 1980, l'arc alpin dans son ensemble a subi de profondes transformations structurelles, avec des variations marquées entre les différentes régions. Cela est dû autant aux différences entre les systèmes nationaux et régionaux, qu'à des facteurs spécifiques à la famille et aux échanges locaux (Mann, 2003). Dans un contexte dominé par les accords négociés au sein de l'OMC et par le fonctionnement libéral des marchés agricoles, les systèmes de subventions et de tarifs protecteurs se réduisent progressivement. L'agriculture européenne des zones de montagne affronte ainsi une compétition croissante tant à l'échelle extra que intra-européenne, avec l'élargissement de l'UE à l'est. Outre ces contraintes politico-agricoles, les conditions naturelles et l'accroissement des coûts de production pèsent sur la compétitivité des régions de montagne. Ainsi, prises entre des opportunités de revenus non-agricoles intéressants et les effets du renouvellement des générations, les exploitations agricoles dans de larges parties de l'arc alpin sont abandonnées les unes après les autres (Giuliani, 2003 ; Mann, 2003 ; Tappeiner et al., 2003).
- 2 Les modifications dans les modes et l'intensité de l'utilisation des terres (abandon des exploitations sur des terrains difficiles et intensification des cultures dans des sites aux conditions favorables notamment) ou l'abandon définitif des cultures ont des

conséquences négatives pour la biodiversité et la spécificité du paysage, mais aussi pour la fonction protectrice des zones entretenues (MacDonald et al., 2000 ; Tappeiner et al., 2003 ; Tasser et al., 2005). Dans la mesure où il opère sur de vastes surfaces, le secteur agricole détient toujours des fonctions écologiques et socio-économiques majeures, tant en ce qui concerne la mise en culture de ressources naturelles, que l'occupation humaine de l'espace et la préservation des patrimoines culturels (MacDonald et al., 2000). La contribution du secteur agricole au développement des zones rurales est dès lors largement reconnue, dans toute sa diversité<sup>1</sup>.

- 3 En raison de la lourdeur de la collecte, de la préparation et de l'harmonisation des données, les analyses comparatives des changements structurels à l'échelle alpine restent une exception (on citera le programme Sustalp par Tappeiner et al., 2003 ; les recherches menées par W. Bätzing). Des analyses antérieures ont seulement abordé des aspects spécifiques, du point de vue de l'échelle, des thèmes ou des périodes étudiées (Buchgraber, 2001 ; Flury et al., 2004). Cela est également valable pour des projets comme Alpays, Dynalp, Diamont, Ecomont, Integralp, Mars, MovingAlps, Primalp, Raupalp, ou Regalp. L'objectif du présent programme de recherche<sup>2</sup> est d'analyser l'évolution depuis les années 1950 des structures agricoles dans la zone de la Convention Alpine<sup>3</sup>, et de mettre en évidence les causes et les développements futurs des évolutions structurelles dans les Alpes. Dans l'immédiat, les premières données agricoles et socio-économiques significatives, harmonisées – et donc comparables – concernant la période de 1980 à 2000 sont disponibles.
- 4 Les questions suivantes retiendront notre attention :
  - Quelles diversités et/ou similitudes (types et modèle de développement) l'évolution structurelle entre 1980 et 2000 fait-elle apparaître ?
  - Quels facteurs expliquent ces diversités et similitudes ?
  - Est-ce que les conditions locales souvent plus contraignantes influent sur ces écarts entre chaque région alpine et le développement global de leur pays respectif ?
  - Quels développements futurs peuvent être imaginés pour l'agriculture alpine ?

## L'harmonisation des données agricoles nationales pour une comparaison à l'échelle alpine

- 5 La comparaison des données agricoles officielles et des recensements de populations entre 1979 et 2002 (Tableau 1) exige une harmonisation intégrale<sup>4</sup>. Chaque typologie varie d'un Etat à l'autre et nécessite, lorsqu'il est possible, d'être ajustée à la définition de l'UE (par exemple : exploitations agricoles dont la surface agricole utile –SAU– est d'au moins 1ha). Le tableau 2 résume les principaux éléments du processus d'harmonisation. Lorsque les définitions font qu'une harmonisation en tout point identique est impossible, l'information quantitative sur les divergences existantes est fournie.

Tableau 1. Sources des données et année de compilation

Pays	Etude, Année	Source
AT	Land- und Forstwirtschaftliche Betriebszählung 1980 ; Agrarstrukturerhebung 1999; Volkszählung 2001.	Statistik Austria
CH	Landwirtschaftliche Betriebsstrukturerhebung/ Betriebszählung 1980, 2000; Bodennutzungserhebung, Volkszählung 2000; Arealstatistik der CH (Sömmerungsflächen) 1979/1985, 1992/1997.	Bundesamt für Statistik.
DE	Landwirtschaftszählung 1979, 1999 ; Bevölkerungsstatistik 2000 ; Alm- /Alpgenossenschaften, Gemeinde- /Genossenschaftsweiden.	Bayerisches Landesamt für Statistik; Technische Universität München/ Lehrstuhl für Wirtschaftslehre des Landbaues.
FR	Recensement généraux de l'agriculture 1979, 1988, 2000; Recensement de la population de 1999.	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
IT	Censimento generale dell'agricoltura 1982, 1990, 2000; Censimento generale della popolazione 2001.	Istituto Nazionale di Statistica
LI	Landwirtschaftliche Betriebszählung 1980, 1990, 2000; Bevölkerungsstatistik 2000.	Amt für Volkswirtschaft
SI	Agricultural statistics, 1981, 1990; Population Census, 1981, 1991, 2002; Census of agriculture, 2000.	Statistical Office of the Republic of Slovenia

Tableau 2. Aperçu général des principales différences dans les étapes de définition et d'harmonisation

Pays	Définition 1980	Définition 2000	Non pris en compte	Harmonisation/différence quantitative (zone de la Convention Alpine)
AT	1ha total de SAU	SAU de 1ha		10 288 exploitations (10,5%) avec une SAU totale de moins de 1ha ne sont pas considérées. Dans les données de 1980, un certain nombre de petites exploitations qui ne correspondent pas aux critères de l'UE sont encore prises en compte.
CH et LI	0,25 ha de SAU	SAU de 1ha	zones de pâturage estival	Données provenant des statistiques sur l'usage des sols ("Arealstatistik"). Respectivement, 2 016 exploitations suisses et 7 du Liechtenstein n'ont pas été prises en compte en 2000, et 4 107 et 136 exploitations en 1980.
DE	1ha de SAU	SAU de 2ha	pâturages coopératifs	a) Les données relatives aux pâturages coopératifs ont été intégrées*. b) 2 565 (SAU de 2,948ha) et 384 (SAU de 766ha) exploitations avec une SAU entre 1 et 2 ha ne sont pas incluses. Cela amène à des vides statistiques en ce qui concerne les petites exploitations à temps partiel.
FR	1ha de SAU	SAU de 1ha	pâturages coopératifs	a) Les données des pâturages coopératifs ne sont pas disponibles. Environ 280 000 ha de pâturages alpins ne sont pas enregistrés (Bazin, 1998). b) Les possibilités de comparaison sont réduites à cause du secret statistique (L. No 78-17 du 01/06/1978)**.
IT	toutes les exploitations indépendamment de leur taille sont enregistrées	toutes les exploitations indépendamment de leur taille sont enregistrées	----	Conformément à la définition de l'UE, seules les exploitations d'au moins 1 ha de SAU sont considérées.
SI	0,1ha de SAU	1ha de SAU		Pas d'harmonisation possible. De nombreuses petites exploitations n'ont jamais été statistiquement enregistrées dans le nombre total d'exploitations.

Nous souhaiterions remercier Mr. Dipl. Ing. N. Röder (Technical University of Munich) pour les données.

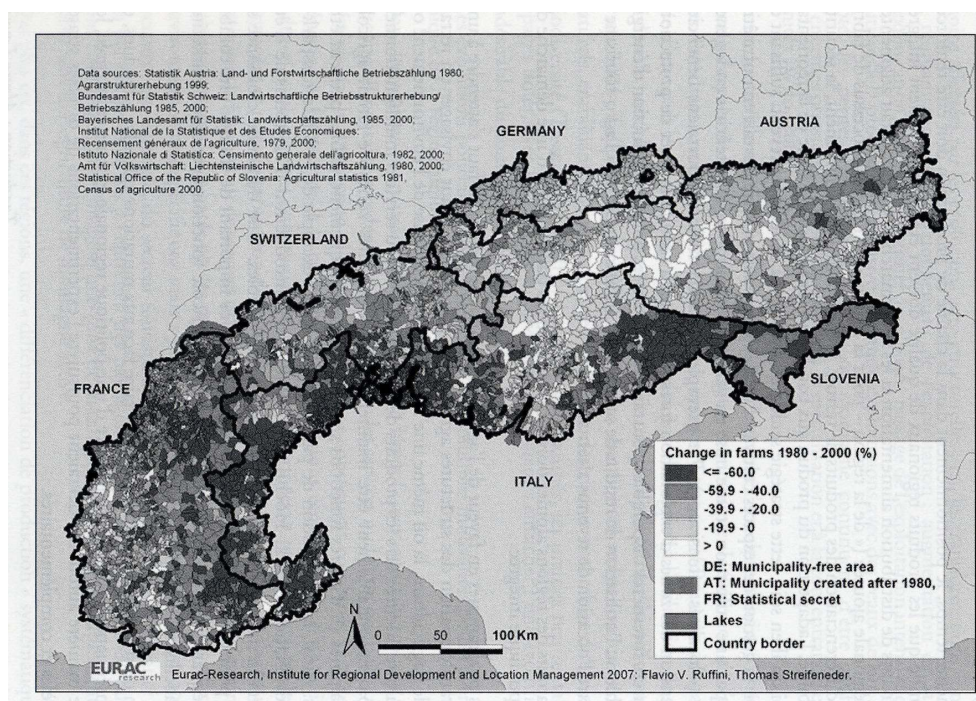
\*\* La donnée est publiée seulement si un caractère s'applique au moins à 3 exploitations agricoles d'une localité. Ainsi pour 53 localités en 1979 et pour 115 en 2000, aucune précision n'a été fournie. En assumant comme plus large erreur statistique possible 2 exploitations manquantes pour chaque localité dans les Alpes françaises, cela conduit à une marge d'erreur négligeable de 0,8 % tout au plus.

- 6 En raison des modifications dans les structures administratives et territoriales de certaines communes, les profils municipaux ont été réajustés aux statuts de 2000, en tenant compte des effets des dispersions et agrégations entre 1980 et 2000, et en actualisant le territoire municipal correspondant<sup>5</sup>.

## Le mouvement d'abandon des exploitations agricoles entre 1980 et 2000

- 7 En 2000, un total de 257 000 fermes était en exploitation dans la zone de la Convention Alpine (Tableau 3), la plupart d'entre elles (36 %) situées dans la partie italienne et autrichienne des Alpes. Près de 155 000 exploitations (- 33 %) dans les Alpes ont été abandonnées entre 1980 et 2000.
- 8 Ce qu'il faut signaler d'emblée, c'est la différence significative entre les pays alpins germanophones et les régions alpines slovènes et latines (Fig.1). L'abandon des exploitations agricoles a principalement affecté la partie italienne et slovène des Alpes. En Italie, le taux d'abandon de 43,8 % (- 72 600 exploitations) qui touche les provinces alpines est considérablement plus élevé que la moyenne nationale (- 20,7 %). On constate aussi un contraste très marqué entre les différentes régions italiennes des Alpes : alors que la province autonome de Bozen a enregistré le taux d'abandon le plus bas de l'ensemble des NUTS<sup>6</sup> en zone alpines (trois zones avec moins de - 6,3 %), huit des dix zones au plus fort taux d'abandon de l'aire alpine sont situées dans des provinces italiennes (Vercelli avec 84,7 %, Varese avec - 70,6 % ou Verbania avec - 59,2 %, par exemple).

Figure 1. Diminution du nombre d'exploitations (en %) entre 1980 et 2000, échelle communale.



- 9 La France et le Liechtenstein ont également enregistré des taux d'abandon similaires. Cependant, les transformations structurelles en France ont commencé plus tôt que dans les autres régions alpines.

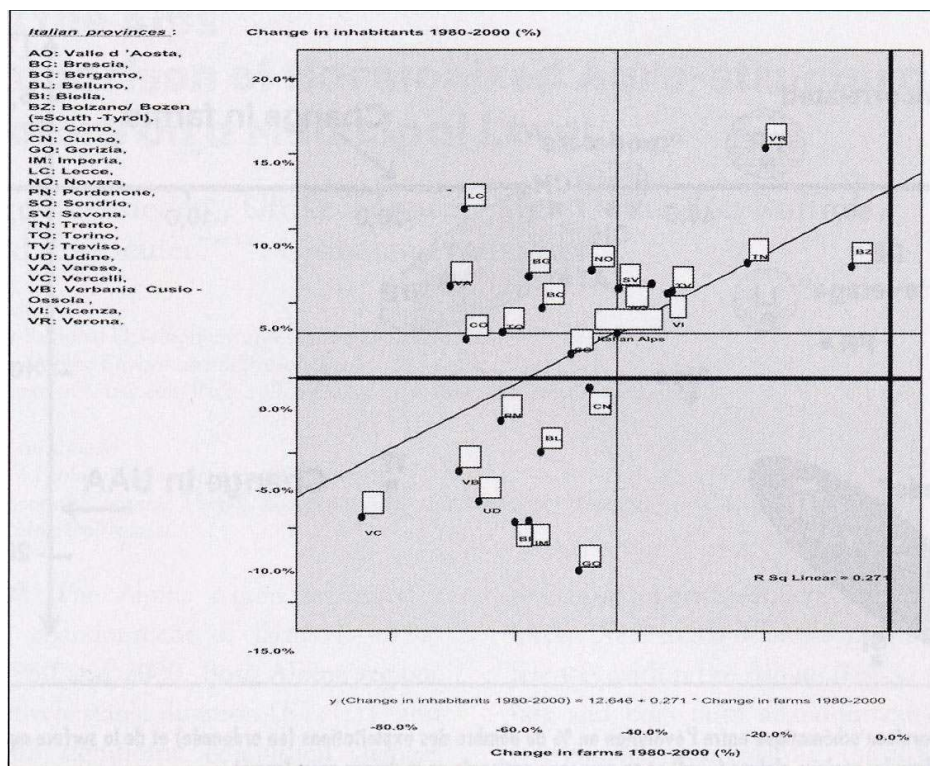
Tableau 3. Les exploitations agricoles et leur évolution (SAU de plus de 1 ha) dans la partie alpine des pays et comparaison avec l'évolution à l'échelle nationale (1980-2000).

Pays	Nombre d'exploitations zone Alpine 1980		Nombre d'exploitations zone Alpine 2000		Evolution du nombre d'exploitations zone Alpine 1980-2000		Evolution du nombre d'exploitations à l'échelle nationale 1980-2000	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
AT	88 052	20,7	96 205	33,5	-8 153	-9,3	-100 577	-31,6
CH	37 256	8,7	24 546	8,5	-12 710	-34,1	-31 786	-31,1
DE	29 041	6,8	22 017	7,7	-7 024	-24,2	-419 000 <sup>*</sup>	-50,1 <sup>*</sup>
FR	52 647	12,4	28 128	9,8	-24 519	-46,6	-598 865	-47,4
IT	165 607	38,9	93 046	32,3	-72 561	-43,8	-676 102	-20,7
LI	358	0,1	191	0,1	-167	-46,7	""	""
SI	53 089	12,5	23 149	8,1	-29 940	-56,4	-105 754	-51,4
Alpes	426 050	100,0	287 282	100,0	-155 074	-32,6	----	----

\*1980-2000 seulement les ex-États fédéraux de l'Allemagne de l'Ouest.

- 10 La principale cause de fermetures des exploitations agricoles à travers tout l'arc alpin est le départ en retraite des chefs d'exploitation (Mann, 2003). Les successeurs potentiels et héritiers ne sont pas intéressés par la reprise de l'exploitation car les revenus sont moins que suffisants et les possibilités d'emploi plus attractives dans d'autres secteurs. Dans le cas slovène, les évolutions de la politique agricole sont une cause supplémentaire importante d'abandon des exploitations agricoles. Les chiffres pour l'Autriche, l'Allemagne et la France montrent néanmoins que les contraintes propres aux Alpes ne conduisent pas nécessairement à une forte augmentation des fermetures d'exploitations (Tableau 2) par rapport à la tendance nationale.
- 11 En ce qui concerne la partie Italienne des Alpes, il semble qu'il y ait ici une interaction prononcée entre les évolutions agro-structurelles et démographiques (Fig. 2). Dans la mesure où les repreneurs éventuels migrent vers des régions offrant de meilleures possibilités d'emploi, comme nous l'avons déjà mentionné, les régions de forte émigration subissent généralement une baisse du secteur agricole (UD, VB, VC). Les régions avec un environnement économique solide et, par conséquent, une population relativement stable, tendent a contrario à enregistrer de plus faibles taux de fermeture (BZ, TN, VR).

Figure 2. Analyse (courbe de régression) montrant les corrélations entre croissance démographique et développement agricole dans les provinces alpines d'Italie (1980-2000).



## Une modification négligeable de la surface agricole utile (SAU)

- 12 Dans les décennies précédentes, la SAU des exploitations agricoles de plus de 1ha a baissé globalement de 8,8% (- 504 807 ha). Les plus forts taux ont été enregistrés en Italie (- 18,7 %) et en Slovénie (- 37 %) où la SAU était principalement abandonnée par les petites exploitations d'une SAU de 5ha au maximum ; là, le recul de SAU s'est accru de 12 %.
- 13 La France quant à elle a enregistré une légère augmentation de la SAU de 1,1% (bien que le taux général du pays ait diminué de 9,8 %). Cela est dû à la prise en compte dans l'étude des alpages appartenant à des coopératives, jamais comptabilisés auparavant ; l'intégration de nouvelles parcelles, liée aux subventions pour l'élevage extensif a contribué également à cette augmentation. En Suisse, la SAU a à peine changé dans l'ensemble (- 1,7 % pour une moyenne nationale de - 0,1 %) parce que les terrains sont en grande partie vendus. Les régions alpines d'Autriche et d'Allemagne n'ont de la même manière enregistré que de légères baisses comparées à leur moyenne nationale respective (- 5,5 % pour un total de - 9,4 % en Autriche ; baisse équivalente de - 5,7 % en Allemagne). La raison à cela est peut-être un programme agro-environnemental spécifique conçu pour promouvoir la culture extensive dans les zones de productivité marginales.

## L'agrandissement continu des exploitations

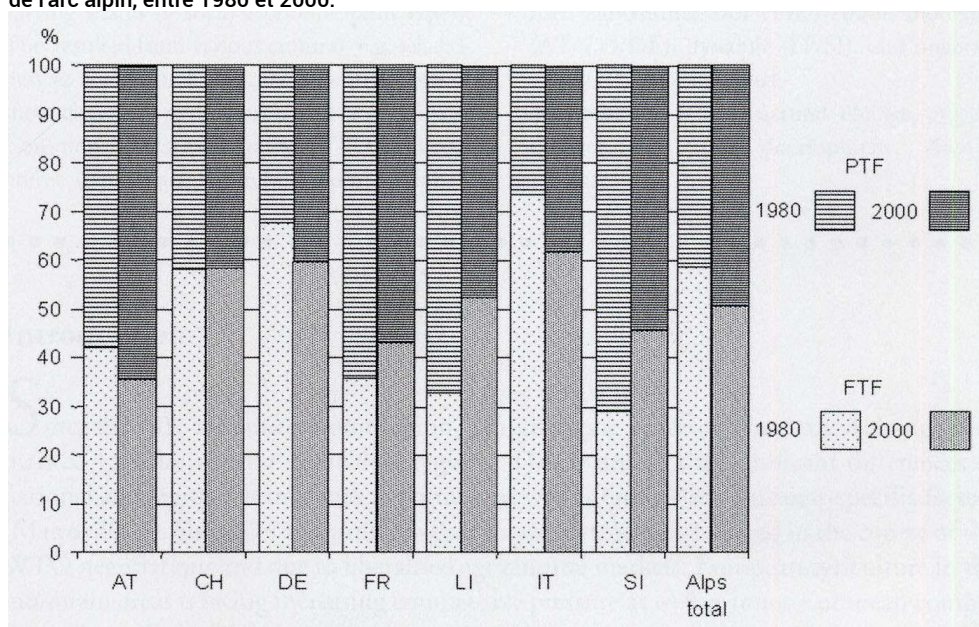
- 14 La taille moyenne des exploitations s'accroît aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'arc alpin, parce que les exploitations restantes absorbent en grande partie les terres abandonnées dans le but d'accroître leur compétitivité. Dans les Alpes, les exploitations de petite et moyenne dimension enregistrent la plus forte baisse en termes relatifs comme absolus.
- 15 Sur le long terme, elles ne pourront survivre que si elles spécialisent leur activité (en s'orientant vers l'arboriculture ou des cultures permanentes) ou trouvent un revenu supplémentaire en dehors du secteur agricole. Les « gagnants » de cette évolution structurelle sont les grandes exploitations dont la SAU est d'au moins 20ha. En comparaison avec la taille moyenne des exploitations (SAU = 18,7ha) dans les pays de l'Europe des 15 en 2000 (BMLFUW, 2004), le secteur agricole de l'arc alpin se positionne à une échelle relativement petite avec une SAU moyenne de 13ha par exploitation (la seule exception étant la France avec une taille moyenne de 30ha de SAU par exploitation) ; par conséquent, il ne peut que difficilement être compétitif sur le plan international. Les plus petites exploitations se trouvent en Italie (SAU par exploitation de 7,5ha) et en Slovénie (SAU par exploitation de 5,7ha).

## Les exploitations à plein temps ou à temps partiel : un équilibre qui traverse les Alpes

- 16 Avec une proportion équivalente d'exploitations à plein temps et d'exploitations à temps partiel, la région alpine se démarque nettement de l'Europe des quinze où moins d'un quart des exploitations sont cultivées à temps plein (BMLFUW, 2004). En Autriche, la part des exploitations à temps partiel, qui dès 1980 avaient un ratio supérieur à la moyenne, vient encore d'augmenter (total Autriche, 1999 : 59,5 % ; BMLFUW, 2004). Dans la partie Suisse de l'arc alpin, les exploitations à temps plein représentent environ 60 % de toutes les exploitations et restent stables (pour un total suisse de 69,8 % ; BLW, 2004). En Allemagne, la majorité des exploitations sont encore cultivées à plein temps (59,1 %) mais seulement 44 % en Bavière (STMLF, 2004) ; la même chose est valable pour l'Italie (total Italie : 44 % ; INEA, 2001). Les exploitations à temps partiel sont en revanche majoritaires en France (total France : 38 %) et en Slovénie (total Slovénie : 52,3 %). Cependant, si l'on compare le nombre d'heures de travail annuel dans une exploitation, il ressort que le seuil de définition d'une exploitation à temps plein est considérablement plus faible en Autriche, Suisse, Italie, Liechtenstein et Slovénie qu'en Allemagne ou en France. Selon les recoupements faits par les auteurs, environ 30 à 50% d'exploitations supplémentaires sont enregistrées comme exploitations permanentes dans les pays du premier groupe.



Figure 3. Répartition entre exploitations à temps plein (FTF) et à temps partiel (PTF) dans les pays de l'arc alpin, entre 1980 et 2000.



## Transformations structurelles : différences et convergences

- 17 En croisant les deux indicateurs « modification du nombre d'exploitations » et « évolution de la SAU » les divergences et similitudes entre des secteurs spécifiques des Alpes peuvent être mis en lumière. De là, quatre tendances-types du développement agro-structurel, se démarquant remarquablement les unes des autres, peuvent être identifiées dans les pays Alpains (Tableau 4).

Figure 4. Comparaison schématique entre l'évolution en % du nombre des exploitations (en ordonnée) et de la surface agricole utile (en abscisse), dans les régions alpines (rond) et en moyenne nationale pour chaque pays (carré).

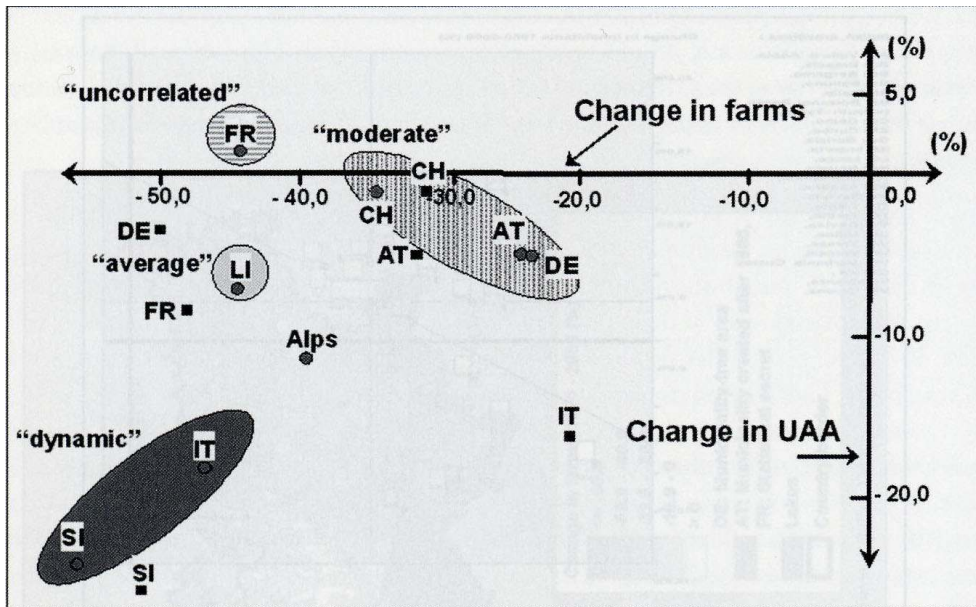


Tableau 4. Caractéristiques et facteurs déterminants de quatre types de développement agro-structurels.

Groupe/ type agro- structurel	Pays	Caractéristiques	Principales causes et facteurs déterminants
« Régions performantes »	DE/ AUT/ CH	a) Transformation structurelle modérée (légère baisse des taux d'abandon d'exploitation et de SAU). b) Revenu sûr des exploitations de montagne, survie économique garantie. c) Diminution modérée du nombre d'exploitations en activité dans les régions de montagne en terme relatif par rapport au nombre total d'exploitations. d) Les zones d'intérêt écologique ne sont pas lâchées en friche (BMLFUW, 2004; Schimhaler et al., 2005). e) Ajustements structurels entravés (Flury et al., 2004 ; Giulani, 2003). f) Structure par âges des exploitants favorable (Schimhaler et al., 2005).	a) Allocations et subventions compensatoires intégrées aux programmes agro-environnementaux (NLU, OPN*, OPUL,***). b) Relations fortes des agriculteurs de montagne à leur travail. c) Acceptation générale de l'activité agricole par la population de la région en question. d) Grande importance de la préservation du paysage (tourisme). e) Opportunités de revenus en dehors du secteur agricole. f) Motivation des jeunes générations pour reprendre l'exploitation. g) Structure des exploitations favorables (nombreuses exploitations à plein temps).
« Régions à tendance moyenne »	LI	Conditions et structure globalement similaires à celles de la Suisse. a) Structure favorable (taille d'exploitation de 18ha, = moyenne de l'UE ; Aww, 2004). b) Les exploitants âgés de 25 à 65 ans sont en augmentation. c) Développement agricole positif (Aww, 2004).	
« Régions en forte transformation »	IT	a) Taux d'abandon élevé avec un taux de désaffectation de SAU au dessus de la moyenne à l'échelle régionale. b) Fort abandon d'exploitations dans le futur, en raison du vieillissement, avec 60% des exploitations dont les chefs ont plus de 55 ans (Charlier, 2003).	a) Petite structure d'exploitations (partage traditionnel des héritages). b) Opportunités de revenus médiocres dans les secteurs. c) Attraction des grands centres économiques (Eckac, 1996 ; Bna, 2001).
	SI	Transformation structurelle importante et durable ; Forte moyenne d'âge des agriculteurs, accroissement des plus de 55 ans (Ejarvas, 2005 ; Charlier, 2003).	a) Evolution socio-politique aggrégatives. b) Accessibilité des marchés. c) Structures d'exploitations agricoles petites. d) Migration vers les centres industriels. (Ejarvas, 2005).
Développement exceptionnel de la province autonome de Bozène/ Bozen	IT	a) Structure agricole extrêmement stable avec un faible taux d'abandon et une SAU inchangée. b) Des évolutions relativement modérées sont attendues en raison de la répartition par âges, favorable des chefs d'exploitations agricoles.	a) Statut autonome spécifique. b) Influence politique des représentants du secteur agricole. c) Montre infrastructures. d) Connexion des exploitations aux réseaux de transport. e) Installation sélective décentralisée de l'industrie et du commerce. f) Montant substantielle de subventions (2004 : env. 260m € incl. les fonds structurels de l'UE ; Autonomie Provinz Bozen Südtirol, 2004).
« Régions à dynamique propre »	FR	a) Malgré un fort taux d'abandon, la SAU augmente légèrement. b) L'évolution structurelle a commencé tôt et a été plutôt poussée. c) Les fermes passent de l'exploitation laitière à la production de viande. d) Coexistence de grandes exploitations agricoles modernes et de petites fermes traditionnelles. e) Vieillesse des chefs d'exploitations (34,4% de plus de 55 ans). Le fort recul d'exploitation va se poursuivre (Charlier, 2003).	a) Allocation compensatoires et subventions intégrées aux programmes agro-environnementaux.*** b) Globalement, la production de viande, qu'elle soit bovine ou ovine, est subventionnée dans une bien plus large mesure que la production de lait.

\*2003 : 894 m€; CH, 2003 : 823.1 m CHF (c. 527 m€) ; DE (zone de montagne), 2003: 125.7 m€ (Blw, 2004 ; BMLFUW, 2004 ; STMLF,2005).

\*\* Kulturlandschaftsprogramm (Cultural Landscape Programme).

\*\*\* Programme autrichien pour promouvoir une agriculture extensive, ouvertement environnementale, qui préserve l'environnement naturel.

\*\*\*\* Les subventions distribuées, en ce qui concerne la taille de l'exploitation ou la taille du troupeau, forment une contribution significative au revenu agricole des exploitations françaises de montagnes. Au total, des subventions à hauteur de 127,3 m€ sont distribuées dans la partie française des Alpes (Chatellier et al., 2004).

## Perspectives

### 18 Le futur du secteur agricole dépendra dans une grande mesure :

- du vieillissement des chefs d'exploitation agricole
- de la libéralisation/globalisation des marchés (faisant baisser les prix de production)
- du montant des fonds publics pour le secteur agricole.

### 19 Le secteur laitier sera spécifiquement affecté par

- la saturation des marchés
- la localisation des structures de production, de transformation et de vente (WIFO, 2004)
- la disparition des quotas laitiers, introduits en 1984 par l'UE, en 2015, et la fin des quantités garanties.

### 20 En considérant les tendances observées précédemment et l'aggravation des conditions, un déclin accentué de l'agriculture dans les régions de montagnes doit être attendu. En outre, on peut avancer que les différentes régions alpines ne seront pas affectées à un

même degré. Ainsi, l'activité agricole ne sera « pas répartie de la même manière à travers tout le massif » (Frey, 2006). Le déclin touchera particulièrement les zones déjà caractérisées par la tendance à l'émigration et au déclin agricole, tout comme les régions affectées par l'attraction des grands centres économiques.

- 21 Dans les régions sud des Alpes on peut s'attendre à ce que les transformations constatées se poursuivent en raison de l'obsolescence de structures d'exploitation, de l'environnement économique régional défavorable, de la petite taille des exploitations, etc. Si l'on prend en considération le type de ferme, les exploitations modernes, spécialisées (cultures de fruits et de vin, exploitation laitière avec des animaux productifs), dans des sites favorables, seront moins affectées par les évolutions agro-structurelles ; ici, les transformations conduiront à la réorganisation du fonctionnement de l'exploitation : augmentation de la taille de l'exploitation, baisse de l'intensité des alpages, passage de l'exploitation intensive des fermes laitières à la production extensive de viande/exploitations avec des veaux de lait... De leur côté, les petites exploitations laitières de montagne continuent d'être confrontées à d'énormes pressions, qui toutes poussent à la spécialisation et à la concentration en grandes unités (Wifo, 2004).
- 22 Ainsi, les transformations agro-structurelles affecteront l'arc alpin dans son ensemble, en tant qu'espace de vie, espace de loisirs et région économique. L'évolution de l'utilisation des terres aura une grande influence sur les paysages. Cette transformation des paysages est liée d'une part à une meilleure accessibilité des parcelles, grâce à l'utilisation de machines, et d'autre part à l'extensification et l'abandon de parcelles peu fertiles ou accidentées (Flury et al., 2004 ; Tappeiner et al., 2003). Les terrains abandonnés seront soumis aux processus naturels, entraînant augmentation de l'érosion et des risques naturels et diminution de la biodiversité (Tasser et al., 2005). Les pâturages escarpés, les prairies peu rentables et les alpages isolés, avec leur grande biodiversité, pourraient s'enfricher : une évolution plutôt indésirable du point de vue écologique.
- 23 Ces évolutions pourraient toutefois susciter des solutions innovantes pour l'avenir économique de la région alpine.
- 24 Dans les régions connaissant des mutations modérées (« avec agriculture »), la seule production alimentaire se redessinera pour intégrer des services multifonctionnels. Les revenus générés par la production alimentaire seront par conséquent combinés avec des revenus générés par les services à la communauté. Les régions remarquables d'un point de vue culturel, écologique et esthétique devraient être identifiées et préservées, pour leur qualité paysagère et pour la protection de la nature. Par conséquent, l'image de l'agriculteur évoluera vers le fournisseur de services offrant un paysage préservé. Une part du salaire des agriculteurs sera toujours basée sur les revenus agricoles et en particulier sur les subsides agroenvironnementaux spécifiques mais s'y ajouteront des contributions provenant d'autres secteurs : par exemple, du secteur touristique par le biais du secteur de la santé [Kurtaxe] ou par des revenus liés à l'entretien des paysages. De fait, les professionnels du tourisme sont convaincus que l'image d'une zone de montagne attractive est simplement inconcevable sans une agriculture de montagne active.
- 25 Qui plus est, dans ces régions, une « différenciation de production » systématique deviendrait plus pertinente. Comme les demandes des consommateurs pour des produits sûrs et de haute qualité s'accroît, l'agriculture de montagne doit se concentrer sur la production, la transformation et le marketing de ces produits « de terroir », et la chaîne

de distribution doit garantir l'identification de la provenance et de la qualité de ces produits. En se spécialisant dans des produits « de niche » à haute valeur ajoutée, l'agriculture alpine doit être capable de résister à la concurrence alimentaire globale. Un objectif essentiel est de raccourcir les distances entre la production, la transformation et la distribution. Cette stratégie réussira dans les régions qui ont un réseau de production, de transformation et de marketing innovant et efficace.

- 26 Dans le même temps, le positionnement dans la chaîne de production doit être renforcé, ce qui signifie que les produits régionaux de qualité doivent être plus fortement intégrés dans les circuits de distribution alimentation et les supermarchés. Cela pourrait augmenter la valeur régionale ajoutée (« de la région – pour la région »). Ainsi, les processus de fabrication, la différenciation des produits de terroir, le respect de l'environnement, la sécurité et la traçabilité, l'adaptation du produit aux conditions locales sont le socle de la réorientation. Quoi qu'il en soit, cette stratégie seule ne suffira pas à générer un revenu suffisant et à maintenir la gestion des espaces cultivés. La valeur régionale ajoutée devrait en outre être renforcée par une utilisation et une mise en valeur systématique des potentiels endogènes alternatifs (« localités offensives »). Par exemple, certaines régions pourraient bénéficier d'une extension des zones d'exploitation forestière quitte à réduire la forêt de protection. Ces ressources forestières disponibles pourraient être utilisées pour la production d'énergie renouvelable ou l'utilisation de résidus de scieries. Un autre exemple est « l'agro-tourisme » qui peut être l'occasion de revenus alternatifs.
- 27 Ainsi, les atouts des régions alpines doivent être exploités dans le cadre d'une démarche de politique publique intégrée.
- 28 Malgré les programmes en faveur de l'agriculture dans ces régions, il faut s'attendre à une certaine transformation des structures agraires. En particulier, il faut envisager un retrait concerté de l'agriculture, là où même une agriculture respectueuse de l'environnement ou une agriculture orientée vers les produits de haute qualité et/ou services multifonctionnels ne peut pas raisonnablement être maintenue. Dans de telles zones de retrait agricole (« friches alpines »), d'autres fonctions spatiales et économiquement viables peuvent être envisagées. Ainsi, la constitution de parcs naturels (voir l'exemple du « Wildernesspark » Val Grande National Park, Höchtl et al., 2005) et l'introduction d'un tourisme d'été orienté vers la nature peuvent être des stratégies possibles. Une demande croissante se manifeste pour ce type de tourisme. Il reste néanmoins important de trouver une combinaison adéquate pour les zones où la production agricole fonctionne encore (marketing direct et labellisation des productions).
- 29 L'addition de stratégies ne suffira pas pour faire face aux mutations agricoles attendues, et à leurs conséquences. Ainsi, dans le cadre d'une politique régionale globale et intégrée, les régions de manière autonome devraient poursuivre l'expérimentations de diverses stratégies parallèles et complémentaires.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUTONOME PROVINZ BOZEN-SÜDTIROL (ed), 2004. – *Agrar- und Forstbericht 2004*. Bozen.
- AVW/AMT FÜR VOLKSWIRTSCHAFT (ed), 2004. – *Statistiken des Landwirtschaftsamtes*. <http://www.llv.li/amtstellen/llv-lwa-statistiken.htm> (30-04-2004), Vaduz.
- BAZIN G., April 1998. – *Agriculture de montagne et soutiens publics à la gestion de l'espace – les résultats d'une simulation*. Le Courrier de l'environnement 33.
- BLW (BUNDESAMT FÜR LANDWIRTSCHAFT), 2004. – *Agrarbericht 2003*. Bern.
- BMLFUW (BUNDESMINISTERIUM FÜR LAND- UND FORSTWIRTSCHAFT, UMWELT UND WASSERWIRTSCHAFT) (ed), 2004. – *Grüner Bericht 2004*. Vienna.
- CHARLIERH., 2003. – *Struktur der landwirtschaftlichen Betriebe der EU – betreffend das Alter der Landwirte*. Statistik kurz gefasst, EU EUROSTAT (ed). Brussels.
- CHATELLIER V., DELATTRE F., MICHAUD M., 2004. – *Le découplage et le paiement unique dans les exploitations agricoles de montagne*. Rapport final GIS Alpes du Nord/INRA-LERECO, p. 58.
- ERJAVEC E., 2005. – *EU Accession Effects and Challenges for Agriculture and Agricultural Policy in Slovenia*. In: Hofreither M., Pistrich K., Sinabell F., Tamme O., Wytrzens H.K., (eds) – *Jahrbuch der Österreichischen Gesellschaft für Agrarökonomie* 13, pp. 1-18.
- FLURY C., GOTSCH N., RIEDERP., 2004. – *Zukunft im Wandel: Erwartete Entwicklung der Landwirtschaft im Alpenraum*. *Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie* 01 (04), pp. 55-72.
- FREY R.L., 2006. – *Wirtschaftliche Zukunft alpiner Räume – mit oder ohne Landwirtschaft?*. Beitrag zur Tagung der Schweizerischen Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie. *Wirtschaftliche Zukunft alpiner Räume – mit oder ohne Landwirtschaft?*, Olivone.
- GIULIANIG., 2003. – *Das schweizerische Berggebiet: aktuelle Probleme, erwartete Entwicklungen und Lösungsansätze*. Atlas 25, pp. 29-38.
- INEA (ISTITUTO NAZIONALE DI ECONOMIA AGRARIA) (ed), 2001. – *Rapporto sullo stato dell'agricoltura 2001*. Rome.
- MACDONALD D., CRABTREE J.R., WIESINGER G., DAX T., STAMOU N., FLEURY P., GUTIERREZ LAZPITA J., GIBONA., 2000. – *Agricultural Abandonment in Mountain Areas of Europe: Environmental Consequences and Policy Response*. *Journal of Environmental Management* 59, pp. 47-69.
- MANNS., 2003. – *Bestimmungsgründe des landwirtschaftlichen Strukturwandels*. *Agrarforschung* 10 (1), pp. 32-36.
- RUFFINI F.V., STREIFENEDER T., EISELTB., 2004. – *Definition des Perimeters der Alpenkonvention*. In Umweltbundesamt Deutschland (ed.) *Die Veränderungen des Lebensraumes Alpen dokumentieren*, Anhang III, pp. 1-15, Berlin.
- SCHÖNTHALER K., MARZELLI S., ANDRAIN-WERBURG S. V., SCHWARZ C., STALZEC., 2005. – *Die Veränderungen im deutschen Alpenraum dokumentieren*. Beiträge zu einem Zustandsbericht für das deutsche Alpenkonventionsgebiet. May 2005, Munich.

STMLF (BAYERISCHES STAATSMINISTERIUM FÜR LANDWIRTSCHAFT UND FORSTEN) (ed), 2005. – *Bayerischer Agrarbericht 2004*. Munich.

TAPPEINER U., TAPPEINER G., HILBERT A., MATTANOVICHE. (eds), 2003. – *The EU Agricultural Policy and the Environment*. Blackwell, Berlin.

TASSER, E., TAPPEINER, U., CERNUSCA, A., 2005. – *Ecological effects of land use changes in the European Alps*. In Huber, U.M.; Bugmann, H.K.M., Reasoner, M.A. (eds.) *Global change and mountain regions – A state of knowledge overview*, pp. 413-425, Springer, Dordrecht.

WIFO (WIRTSCHAFTSFORSCHUNGSINSTITUT), 2004. – *Milchwirtschaft im Alpenraum – Welcher Zukunft entgegen?*. Handels-, Industrie-, Handwerks- und Landwirtschaftskammer Bozen (ed).

## NOTES

1. Directives de l'UE 1257/1999EEC, N° 1698/2005, section III-220 de la constitution Européenne provisoirement suspendue, protocole de l'« agriculture de montagne » de la Convention Alpine, nouvelle réforme de la PAC.
2. Agralp – Développement des structures agricoles dans la Région Alpine.
3. Cette délimitation est fondée sur le découpage de la Convention Alpine au niveau de la commune (selon Eurostat Local Administrative Units/LAU 2, soit 5 964 municipalités) proposé par Ruffini et al. (2004). L'analyse concerne l'Allemagne/DE, France/FR, Italie/IT, Autriche/AT, Suisse/CH, Slovénie/SI et Liechtenstein/ LI; aucune ferme n'est en exploitation dans la principauté de Monaco.
4. Pour faciliter la compréhension de cet article, les références de 1980, 1990 et 2000 seront utilisées de manière synonyme, même si les compilations n'ont pas toujours été effectuées la même année.
5. Les modifications les plus importantes sont dues à la formation de trois nouvelles provinces italiennes, Verbano-Cusio-Ossola, Biella et Lecco, en 1992.
6. Eurostat : Nomenclature des unités territoriales statistiques.

---

## RÉSUMÉS

La région couverte par la Convention alpine a connu un recul important des exploitations agricoles (- 40 %) entre 1980 et 2000. Des régions stables (Autriche, Suisse) côtoient des régions profondément transformées (Italie, Slovénie). Les modifications agrostructurelles ont conduit à des bouleversements majeurs dans les structures de fonctionnement (agrandissement des exploitations, abandon de surface agricole utile, partages diversifiés des types socio-économiques d'exploitations). Cela résulte de divers facteurs, qu'ils soient culturels (l'attachement aux traditions agricoles, l'identification de la société au monde agricole), politico-agricoles (Politique Agricole Commune, OMC) ou économiques (opportunités de revenus non-agricoles) et fonctionnels (taille des exploitations). Au-delà des différenciations nationales et régionales majeures au sein de l'arc alpin (abandon d'exploitations modéré à fort), les exploitations agricoles affrontent les mêmes enjeux en ce qui concerne les transformations des structures agricoles (ex : abandon d'exploitation et augmentation de la taille des exploitations restantes). En

comparaison avec la moyenne à l'échelle alpine de l'évolution du nombre d'exploitations et des surfaces agricoles utiles (1980-2000), on peut observer des tendances modérées (Autriche/Suisse/Allemagne), dynamiques (Italie/Slovénie) ou non corrélées (France).

The Alpine region registered a substantial abandonment of farms (-40%) between 1980 and 2000. Both Alpine regions with a relatively stable situation (AT, CH) and regions with significant agricultural changes (IT, SI) exist next to each other. The agro-structural change has led to profound changes in operational structures (enlargement of farms, abandonment of utilised agricultural areas, varying shares of socio-economic farm types). This resulted from various cultural (e.g. relatedness to agricultural traditions, identification of the society with agriculture), agro-political (e.g. Common Agricultural Policy/ WTO) and economic (e.g. non-agricultural income possibilities), and operational (e.g. farm-size) driving forces. Next to major national and regional differences within the Alpine Region (e.g. moderate and high farm abandonment), they also face parallels with regard to the change in their agricultural structure (i.e. farm abandonment and increasing farm-size of the remaining farms). Compared to the Alpine-wide average of the changes in the number of farms and the utilised agricultural area (1980-2000), moderate (AT/CH/DE), dynamic (IT/SI), and uncorrelated (FR) were observed.

## INDEX

**Index géographique** : Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie, Suisse

**Mots-clés** : convention alpine, développement rural, forces motrices, transformation agro-structurelle

**Keywords** : agro-structural change, Alpine Convention, driving forces, rural development

## AUTEURS

### THOMAS STREIFENEDER

Eurac Research. Institute for Regional Development and Location Management.  
thomas.streifeneder@eurac.edu

### ULRIKE TAPPEINER

Eurac Research. Institute for Alpine Environment, Drususallee 1, I-39100 Bozen/University of Innsbruck, Institute of Ecology.  
ulrike.tappeiner@uibk.ac.at

### FLAVIO V. RUFFINI

Eurac Research. Institute for Regional Development and Location Management.  
flavio.ruffini@eurac.edu

### GOTTFRIED TAPPEINER

Department of Economic Theory, Economic Policy and Economic History.  
gottfried.tappeiner@uibk.ac.at

### CHRISTIAN HOFFMANN

Eurac Research. Institute for Regional Development and Location Management